

La lettre d'Harkis Occitanie Mémoires (H.O.M.)



La lettre d'Harkis Occitanie Mémoires (H.O.M.)

L'association Harkis Occitanie Mémoires (H.O.M.) poursuit ses actions mémorielles concernant les Harkis accueillis à Mirande de 1962 à 1975, dans le cadre d'un chantier de forestage en forêt de Berdoues. L'équipe qui entoure la présidente, Fatma Adda, est mobilisée au fil des mois pour sensibiliser le grand public et les jeunes sur cette page peu connue de l'histoire locale. La collecte de témoignages, la recherche de documents de cette époque, voilà le fil conducteur des démarches qui vont aller en s'amplifiant dans les mois qui viennent. Le numéro 3 de la « Lettre de H.O.M. » vient de sortir, en début de ce semestre, et rappelle les actions menées depuis janvier 2024, tant en direction de différents publics qu'en vie interne de l'association. On y découvre aussi des informations nationales, un extrait d'un témoignage fort, et un écho du contexte législatif.

La rentrée de H.O.M.

Septembre sera marqué par des temps forts pour H.O.M., avec un stand, le samedi 14 au Forum annuel des associations mirandaises, et surtout les journées mémorielles des samedi 21 et dimanche 22. Le programme vient d'en être finalisé lors de la récente réunion du Comité de Pilotage multi-partenarial, en présence de M. le sous-préfet de Mirande : le samedi, à la médiathèque de Mirande, lectures de contes et de témoignages, inauguration des panneaux d'une toute nouvelle exposition sur la vie locale des Harkis, et le dimanche, marche sur les chemins des Harkis en forêt de Berdoues. L'équipe de H.O.M. bénéficie pour ces organisations d'aides financières importantes, tant du Conseil Départemental (Budget Participatif #3) que de l'État (Fonds de Développement de la Vie Associative 2024), autant d'encouragements à poursuivre une mission bénévole particulièrement mobilisatrice.

Jacques Lesponne

UNE HISTOIRE A PARTAGER
UNE MEMOIRE A HONORER

ASSOCIATION HARKIS OCCITANIE MEMOIRES
LA LETTRE N°3
Juillet 2024

Editorial

Transmettre et partager, un devoir nécessaire

Dans une période aussi particulière que celle que nous vivons actuellement, où le racisme et l'antisémitisme favorisés par les extrêmes-droites font craindre le pire pour la cohésion nationale et pour les valeurs pour lesquelles nos aïeux ont combattu, HOM fait du devoir de mémoire et de la transmission de la mémoire des Harkis un processus intergénérationnel dynamique et concret. Le 1er semestre 2024 a été particulièrement marqué par l'intérêt que les jeunes du campus de Masseube et de l'école de journalisme Esprit Occitanie de Toulouse ont manifesté pour le quotidien des habitants du camp de Mirande avec la publication d'un journal et la réalisation d'une interview en studio. Belle performance pour nos étudiants ! Autres événements marquants de ce début d'année, notre adhésion au budget participatif du Gers pour la réalisation de notre exposition itinérante, à découvrir aux journées mémorielles des 21 et 22 septembre prochain. Nous renouvelons nos chaleureux remerciements aux médias de la presse écrite et de la radio pour la communication et aux 263 électrices et électeurs d'avoir voté pour ce projet et de continuer d'apporter leur soutien dans les actions de la mémoire des Harkis. Et pour terminer en beauté cette période, notre admission au collège des associations du Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et la mémoire de la Nation, qui est une belle preuve de reconnaissance du travail accompli. Merci à toutes et tous pour votre contribution active !

Fatma ADDA
Présidente de l'association H.O.M.

Communication

Depuis janvier, avec cinq articles différents dans la presse locale, des échos sur les réseaux sociaux, et un passage à Radio Coteaux, H.O.M. a diversifié ses supports pour sensibiliser le grand public à nos démarches.

<https://www.instagram.com/p/C53nicSoHNUZlgsh=MXV20WhyMTg50HNoMA==>

Dans l'Actualité

La Commission Nationale Indépendante Harkis (CNIH), présidée depuis le 24 mai 2024 par Mme Françoise Dumas (ancienne députée du Gard), poursuit ses travaux : près de 17 000 dossiers de réparation traités et presque 120 M€ déjà versés.

Signée en mars, une **Charte entre l'Office National des Forêts (ONF), l'ONACVG et la CNIH** amplifiera la préservation et la mise en valeur de la mémoire des Harkis et leurs familles dans les hameaux de forestage.

- en savoir plus : <https://harkis.gouv.fr/actualites>

Pour des conditions de vie pas compatibles avec la dignité humaine dans les camps d'accueil des Harkis après leur arrivée d'Algérie, la **Cour Européenne des Droits de l'Homme** a condamné la France à indemniser plusieurs requérants, passés notamment par le Camp de Bías (47).

Association Harkis Occitanie Mémoires - Mirande (Gers)
Compte Instagram : [harkisoccitaniememoires](https://www.instagram.com/harkisoccitaniememoires)

Infolettre N°3 page 1.jpg

Nos Actions

Plusieurs temps forts depuis décembre 2023, pour sensibiliser le public :

Un « Jeudi du Doc » au cinéma de Lalanne-Trie (65), avec le Ciné-débat autour du film « Habiba », a donné l'occasion d'éclairer le public sur nos activités, avec la présence appréciée de la réalisatrice Laila Salidi.

Au marché de Mirande le 15 avril 2024

Au marché de Marciac le 23 avril 2024

Pour sensibiliser les jeunes à la transmission de la mémoire de l'histoire locale :

- une **Intervention/témoignage** au Campus St Christophe (Masseube), suivie de la restitution du journal lycéen « Le journal de l'Astarac » par les élèves.
- une **interview à l'école de journalisme Esprit Occitanie**, de Toulouse.

Au marché de Mirande le 15 avril 2024

Au palmiras le 23 mai 2024

Autres ressources pour nos projets 2024 : un financement ONACVG Gers, de 600 € pour les journées mémorielles de Septembre, et une aide au fonctionnement de 180 € décidée par la Mairie de Mirande.

En phase de diagnostic territorial, le **projet de P.N.R. Astarac**, a fait l'objet d'un séminaire prospectif où des acteurs locaux ont donné leur vision pour 2050 ; nous avons aussi rencontré le chargé du volet « Qualité de vie-Attractivité-Identité » pour évaluer la prise en compte des lieux de mémoire du secteur mirandais.

Nos partenaires

Association Harkis Occitanie Mémoires - Mirande (Gers)
harkisoccitaniememoires32@gmail.com

Infolettre N°3 page 2.jpg

Vie de l'Association

Pour la période 2024-2028, H.O.M. est désormais membre du collège des associations mémorielles du Conseil Départemental pour les Anciens Combattants et la mémoire de la Nation (CDAC du Gers) : une belle reconnaissance de nos actions

Lors de l'Assemblée Générale du 3 février 2024, le bilan de nos activités 2023 (collecte de témoignages, événements commémoratifs, actions de sensibilisation, relations extérieures et partenariales, communication, situation financière...) et nos projets 2024 ont été validés et salués par Olivier Dupont (ONACVG Gers) et Gérard Forgues (Mairie de Mirande). Le Conseil d'Administration a été renouvelé (12 membres).

Mme Fatma Adda, présidente de H.O.M. entourée de M. Forgues et de M. Dupont lors de l'AG

-> Fiscalité : H.O.M. remplissant les conditions de reconnaissance en tant qu'organisme d'intérêt général, les dons et cotisations versés peuvent désormais bénéficier d'une réduction d'impôt sur les revenus ; le rescrit fiscal a d'ailleurs été délivré en avril 2024.

Histoire et Mémoires

La collecte de témoignages en vue de la constitution d'un ouvrage se poursuit ; nous sommes toujours à la recherche de documents et photographies. Si vous souhaitez apporter votre contribution, n'hésitez pas à nous contacter.

Extrait d'un témoignage

Nous sommes arrivés en 1964 dans le camp de Mirande où les maisons étaient accolées les unes aux autres avec une petite cour devant avec des toilettes à la turque. En face de chez nous, dans l'ancienne gare, habitaient trois familles et le côté gauche était occupé par le bureau de l'administration. Nous allions à l'école du bourg mais nous étions isolés, les instituteurs se souciaient peu de nous. Nous avions beaucoup de retard par rapport aux autres enfants, nous étions dans les classes de CP, CE1, pourtant nous étions grandes, à cette époque j'avais 10 ans. A la récréation, on se retrouvait entre enfants de notre communauté.

J'ai appris le français à l'école. Dans le camp de Mirande, les parents, les enfants parlaient arabe. J'ai appris sans doute des facilités car j'ai appris rapidement. On a commencé mes sœurs et moi petit à petit à parler en français entre nous et c'est comme ça que ma mère a appris le français, avec nous.

Le jeudi, nous n'avions pas classe, j'aurais préféré qu'on nous donne des cours ou qu'on nous propose des activités ; nous devions rester à la maison et ne pas faire trop de bruit. Dans le camp, les enfants jouaient avec des cailloux qui devenaient des osselets, jouaient à l'élastique, à la marelle.

Emma T.

Nos partenaires

Association Harkis Occitanie Mémoires - Mirande (Gers)
harkisoccitaniememoires32@gmail.com

Infolettre N°3 page 3.jpg

Reconnaissance de la nationalité française

Le référendum sur l'autodétermination de l'Algérie a eu lieu le 8 janvier 1961. Il ouvre la voie à une indépendance de l'Algérie. Suite à la publication des résultats du scrutin d'autodétermination, une ordonnance est publiée au Journal Officiel de la République française le 21 juillet 1962.

Document des Archives Départementales du Gers

Ce texte précise que les Français domiciliés en Algérie conservent la nationalité française. Sauf... que les personnes originaires d'Algérie et leurs enfants peuvent se faire reconnaître la nationalité française en respectant les dispositions du code de nationalité française.

Ainsi, toute personne née avant le 1er janvier 1963 et qui relevait du « statut civil de droit local » régie par la loi musulmane au moment de l'indépendance de l'Algérie (3 juillet 1962) a perdu la nationalité française au profit de la nationalité algérienne.

Le fait de disposer d'une carte d'identité française avant l'indépendance de l'Algérie ne donne aucun droit à l'obtention de la nationalité française. Ainsi les Harkis, supplétifs de l'Armée française, ont perdu leur titre de nationalité française. Ils ont dû se plier à une procédure légale.

Au hameau de Mirande, comme partout ailleurs, les familles présentes ne possédaient pas tous les justificatifs réclamés. Il fallut se présenter devant le juge d'instance de Mirande pour affirmer vouloir obtenir la nationalité française. Bien des difficultés sont apparues, en particulier le manque de justificatifs exigés. Toutes les demandes n'ont pu être satisfaites rapidement. Les procédures se sont étalées dans le temps.

Nos partenaires

Association Harkis Occitanie Mémoires - Mirande (Gers)
 harkisoccitaniememoires32@gmail.com

Infolettre N°3 page 4.jpg



Le mercredi 10 Juillet 2024 : réunion du COPIL pour l'organisation des journées mémorielles en présence de M. le Sous-Préfet, du directeur de l'ONACVG, des représentants de l'ONF, de la mairie de Mirande et de H.O.M

Le 14 Septembre 2024 de 10 h à 17 h 30, notre stand au Forum des associations de Mirande, une nouvelle occasion de nous faire connaître et de recruter.

les 21 et 22 septembre 2024 les Journées mémorielles Deux jours pour évoquer la vie des Harkis de Mirande :

- à la médiathèque de Mirande : le samedi après midi à 16 h 30, lecture d'extraits de récits liés à l'exil par une conteuse, suivie de l'inauguration de l'exposition sur le camp de Mirande

- à Berdoues : le dimanche à 9 heures, marche en forêt avec un temps d'hommages, lecture d'extraits de témoignages accompagnés musicalement, repas citoyen ...

Le samedi 5 octobre, à Samatan, 3èmes Rencontres Départementales de la Vie Associative du Gers : informations nationales et locales, échanges thématiques, témoignages des bonnes pratiques, valorisation du bénévolat, ..